

Fachbereich Sprachwissenschaft der Universität Konstanz

Arbeitspapier Nr. 126

LES « ADJECTIFS PARTICIPES » : DES LEXÈMES CONSTRUITS EN MORPHOLOGIE

CHRISTOPH SCHWARZE

Fachbereich Sprachwissenschaft
Universität Konstanz
FACH 185
D-78457 Konstanz
Germany

Konstanz
Januar 2012

Schutzgebühr € 1,00

Fachbereich Sprachwissenschaft der Universität Konstanz
Sekretariat des Fachbereichs Sprachwissenschaft, Frau Tania Simeoni,
Fach 185, D – 78457 Konstanz, Tel. 07531/88-2465

CHRISTOPH SCHWARZE
Université de Constance

**Les « adjectifs participes » : des lexèmes construits en
morphologie**

Remarque préliminaire

L'étude présentée ici a une longue histoire. Elle a été commencée, il y a plus de dix ans, dans le cadre d'un projet de recherche intitulé « *Morphological variation and change* », financé en tant que partie du *Sonderforschungsbereich 471 « Variation and Change in the Lexicon »* par la *Deutsche Forschungsgemeinschaft*.

J'ai pu en présenter une première version en juin 2003, sur invitation du *Laboratoire de linguistique formelle* de Université Paris VII ; je remercie en particulier Françoise Kerleroux et Bernard Fradin pour leur intérêt, qui m'a encouragé à continuer. J'ai également pu profiter de la collaboration au sein du projet susnommé ; je suis redevable notamment à Carmen Kelling et à Judith Meinschaefer.

1. Introduction

Parmi les adjectifs français, il y a un groupe dont la forme phonologique est identique à celle du participe passé ou passif, et que nous appelons « adjectifs participes », abrégé adjectifs_{part}. Sous (1), nous en donnons quelques exemples, pris dans Jones (1996 : 106). Sous (2) et (3), nous donnons des exemples où les mêmes formes sont des formes verbales, soit des participes passés dans (2), et des participes passifs dans (3) :

- (1) La porte semble *ouverte*.
Les œufs semblent *cassés*.
Les soldats semblent *blessés*.
- (2) La porte que vous avez *ouverte*.
Les œufs que vous avez *cassés*.
Les soldats que vous avez *blessés*.
- (3) La porte a été *ouverte* par quelqu'un.
Les œufs ont été *cassés* par le choc.
Les soldats ont été *blessés* par des obus.

Les adjectifs_{part} ont fait l'objet de nombreuses études, qu'il n'est pas question de passer en revue ici. L'analyse que nous allons présenter est conforme, dans une large mesure, à celle de Helland (2002). Cet auteur considère les adjectifs_{part} comme étant lexicalement dérivés par trois règles, qu'il formule ainsi :

- i. Formez un participe passif.
- ii. Convertissez le participe en adjectif. (Helland 2002 : 71)
- iii. Convertissez le participe passé inaccusatif en adjectif (Helland 2002 : 75)

Il concrétise ces règles informelles dans le cadre des modèles du *Government and Binding* et des *Principles and Parameters*, qu'il combine avec des « solutions lexicalistes » (Helland 2002 : 13). Alors que nous partageons l'hypothèse générale exprimée par les trois règles de i-iii, nous proposerons une analyse de détail alternative. Elle consiste à concrétiser ces trois règles dans le cadre d'une morphologie stratifiée, qui envisage les processus lexicaux comme des règles complexes, opérant simultanément à trois niveaux, celui de la structure syntagmatique, celui de la structure fonctionnelle et celui de la sémantique. En ce qui concerne le sens lexical, nous ferons en outre une distinction entre les structures sémantiques proprement dites, qui font partie de la grammaire mentale et sont intimement liées à la forme linguistique, et les structures conceptuelles, qui ne relèvent pas de la grammaire mentale, mais qui représentent l'idée que nous nous faisons du monde. Nous radicalisons ainsi les thèses lexicalistes formulées par Helland.

Abordons donc l'analyse morphologique. Les formes *ouverte*, *cassés* et *blessés* sont construites sur un thème verbal qui, dans la terminologie employée par Bonami et al. (2009 : 113), est « le radical utilisé pour le participe passé », abrégé « radical 4 ». J'adopterai leur terminologie, tout en substituant « thème »¹ à « radical » ; les thèmes

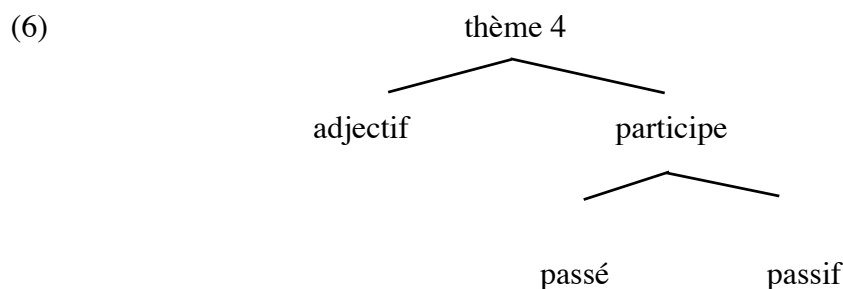
¹ On obtient ainsi une correspondance plus complète entre les termes anglais, français et allemands : angl. *root* – all. *Wurzel* – fr. *radical* ; angl. *stem* – all. *Stamm* – fr. *thème*.

en question seront donc appelés « thèmes 4 du verbe », *Them4* dans les annotations². Ces thèmes sont soit directement codés dans le lexique (4), soit formés sur l'un des thèmes du présent (*ThemPr*) et le suffixe du participe 2 (*SuffPart*), homonyme de la voyelle thématique et sélectionnée conformément à la classe flexionnelle du verbe individuel, codée dans le lexique (5) :

- (4) *mis*_{Them4}
*ouvert*_{Them4}
*peint*_{Them4}
- (5) [*cass*_{ThemPr} *é*_{SuffPart}]_{Them4}
 [*repl*_{ThemPr} *i*_{SuffPart}]_{Them4}
 [*vend*_{ThemPr} *u*_{SuffPart}]_{Them4}

Quant à leur flexion, les thèmes 4 ne figurent pas parmi les formes du verbe, leurs désinences étant celles de l'adjectif. Ainsi, ce sont des formes morphologiquement composites. À cheval entre le verbe et l'adjectif, leur morphologie est favorable au processus morphologique que nous allons analyser, à savoir la conversion verbe/adjectif.

Au niveau de la syntaxe, les thèmes 4 sont des homonymes. Ils se différencient d'abord au niveau de la catégorie lexicale : dans les exemples (2) et (3), ces formes sont des verbes, dans l'exemple (1), ce sont des adjectifs. Puis elles se différencient encore au sein de la catégorie de verbe : sous (2), ce sont des participes passés, sous (3), des participes passifs ; cf. le schéma (6) :



Les deux participes sont reliés entre eux par la « passivisation ». Selon l'analyse de Bresnan (1982, 1996, 2001 : 37), et appliquée au grec moderne par Kordoni (2002), la passivisation est une règle lexicale, c.-à-d. un processus régulier qui a lieu au sein du lexique mental. Cette règle opère sur les participes passés des verbes transitifs ou inaccusatifs, dont elle dérive des participes passifs. Elle consiste en une opération sur les fonctions grammaticales : l'argument qui est l'objet du participe passé devient sujet, et le sujet du participe est supprimé, mais reste en tant qu'argument implicite, ou il devient l'ajout que la grammaire traditionnelle appelle « le complément d'agent ».

La structure fonctionnelle de l'adjectif_{PART} est exactement identique à celle des adjectifs typiques comme *grand*, *rouge*, *rond*, *sain* etc., tandis qu'elle se distingue de celle des deux participes. Au niveau de la sémantique, les participes représentent le même concept que les autres formes du verbe. Les adjectifs_{PART}, au contraire, sont sémantiquement changés. Alors qu'ils ont le même contenu conceptuel que les

² Dans les annotations et dans les esquisses de représentation formelle, j'emploie des symboles abrégés de l'anglais.

participes qui leur correspondent, ils ne désignent pas des événements, mais des états. Le schéma (7) résume cette analyse provisoire :

- (7) a. Participe passé PRED_{ÉVÉNEMENT} (SUBJ : x, OBJ : y)
 b. Participe passif PRED_{ÉVÉNEMENT} (SUBJ : y) <ADJ_{AGENT} : x>
 c. Adjectif_{PART} PRED_{ÉTAT} (SUBJ : y)

Nous allons élaborer ce schéma par la suite.

2. Objectifs

Comme nous venons de le dire, nous partons de l'hypothèse que les adjectifs_{PART} sont dérivés au stade pré-syntaxique. Autrement dit, nous situons leur formation dans le sous-système lexical qu'est la morphologie. Cette hypothèse implique le rejet des analyses selon lesquelles il s'agirait d'une sorte de passivisation syntaxique (Levin & Rappaport 1986) ou d'une interaction entre processus présyntaxiques et syntaxiques (Helland 2000). Nous ne contestons pas le bien-fondé interne de ces analyses des théories en question, l'analyse de la voix passive dépendant du rôle que les différentes théories attribuent au lexique, question que nous ne pouvons pas discuter ici. Notre but est double : a. nous chercherons à montrer que l'hypothèse présyntaxique, appliquée au français, est simple et naturelle quand on la formule dans le cadre d'une grammaire d'unification, en l'occurrence, la Grammaire Lexicale Fonctionnelle (LFG) ; b. nous proposerons une analyse du procès sémantique qui accompagne la formation des adjectifs_{PART}.

En revenant à l'esquisse d'analyse que nous avons donnée dans la section 1, nous pouvons la compléter par (8), où σ_1 est un sens lexical donné, et σ_2 un second sens lexical, défini par rapport à σ_1 :

- (8) < thème4 du verbe_{participe_passif}, σ_1 > \rightarrow < adjectif, σ_2 >

Or cette règle est encore peu explicite : elle laisse dans l'ombre la question de savoir si tous les participes passifs sont concernés par le processus : elle ne spécifie pas la relation entre σ_1 et σ_2 , et elle ne dit rien sur la place que les adjectifs ainsi formés occupent dans le système syntaxique et sémantique de l'adjectif en français.

Les questions que nous discuterons sont donc les suivantes :

- Quel est le rapport sémantique entre un participe et l'adjectif passif ou inaccusatif?
- Quels sont les verbes dont les participes passés ou passifs peuvent devenir des adjectifs?
- Quelle est la position des adjectifs_{PART} au sein de la catégorie « adjectif » ?

3. Analyse descriptive : les propriétés de l'adjectif participe en français

Avant de procéder à la discussion de ces questions, il sera utile de préciser la notion d'adjectif_{PART} par une analyse descriptive. L'adjectif_{PART} est caractérisé par des propriétés tant syntaxiques que morphologiques.

3.1 Les propriétés syntaxiques des adjectifs participes

Kerleroux (2008 : 122) donne un aperçu général des propriétés syntaxiques des adjectifs_{PART} français, que nous reproduisons intégralement comme (9), avec les exemples qu'elle donne (10) :

- (9) a. Position épithète dans un syntagme nominal
 b. Cooccurrence avec un spécificateur de degré (*très*)
 c. Emploi prédicatif derrière les verbes *demeurer, rester, sembler* etc.
 d. Instanciation de schémas de comparaison
 e. et de coordination avec des adjectifs
- (10) a. C'est un homme (réfléchi + dissimulé + déterminé).
 b. Un événement très attendu.
 c. Il est resté soumis à ses chefs.
 d. Il est plus dissimulé que discret.
 e. Avec Axa vous êtes tranquille et protégé.

Dans ce qui suit, nous allons regarder ces critères de plus près, pour voir dans quelle mesure on peut en dériver des tests simples. Nous allons en outre discuter d'autres critères éventuels, à savoir les ajouts, cf. (11) et la construction impersonnelle infinitive, cf. (12) :

- (11) Le nid est {vide, abandonné} depuis une semaine.
 (12) Il n'est pas {facile, permis} d'escalader le monument.

3.1.1 La position épithète dans un SN

Les adjectifs_{PART}, comme tous les adjectifs, peuvent suivre le nom³ dans le syntagme nominal ; plus précisément, ils forment des syntagmes adjectivaux qui s'unissent au nom pour en faire un nom complexe, cf. :

- (13) a. une fenêtre ovale
 [une_{DET} [fenêtre_N ovale_{SA}]_{N'}]_{SN}
 b. une fenêtre fermée
 [une_{DET} [fenêtre_N fermée_{SA}]_{N'}]_{SN}

Cette propriété ne distingue cependant pas les adjectifs des participes. Ceux-ci peuvent également figurer dans un nom complexe ; cf. :

- (14) Je viens de lire votre message à peine arrivé.
 (15) Le capitalisme italien est en train de tourner une page ouverte voici plus de quarante ans. (*Le Monde*, 26 avril 2003)

Les expressions *à peine*, dans (14), et *voici* dans (15) sont peu aptes à modifier un adjectif ; intuitivement au moins, *arrivé* et *ouverte* sont des participes. Nous reviendrons à cette question dans la section 3.1.7. Pour l'instant, nous concluons que la position épithète dans un syntagme nominal n'est pas un critère d'adjectivité fiable.

3.1.2 Schémas de comparaison et gradabilité

Si leur sens lexical le permet, les adjectifs_{PART}, tout comme les adjectifs typiques peuvent figurer dans les constructions du type « x est {plus, moins, aussi} P que Q » et « x est {plus, moins, aussi} P que y ». Les adjectifs en question peuvent être modifiés en plus par des adverbes et autres expressions de degré : *très, peu, trop, assez, complètement, entièrement, légèrement, tout, tout à fait* ; cf. :

- (16) Très {difficile, compliqué}

³ Contrairement à certains adjectifs typiques (*grand, beau, vieux* etc.), ils ne précèdent pas le nom, ressemblant en cela aux adjectifs de couleur, de forme et de consistance (*jaune, ovale, mou, ...*), ainsi qu'aux adjectifs relationnels (*alpin, présidentiel, ...*) ; voir, à ce propos, la section 6.

Il faut cependant tenir compte du fait que la plupart des adverbes ou locutions de degré s'appliquent indifféremment aux adjectifs et aux verbes. Seul *très* est spécialisé pour les adjectifs. Remarquons d'autre part qu'il ne se combine pas avec tous les adjectifs ; cf. (17) :

- (17) Une enfance très heureuse.
Un tapis très rouge.
? Un tableau très invendable.
? Un triangle très équilatéral.

La même observation s'applique aux adjectifs_{PART} ; cf. (18) :

- (18) Un personnage très respecté.
Un calendrier très rempli.
? Une femme très divorcée.
? Un enfant très assis.

En ce qui concerne la possibilité de fonder des tests sur les faits syntaxiques décrits, il serait redondant d'en dériver deux tests différents. En effet, l'aptitude à figurer dans des constructions de comparaison et la gradabilité sont fondées toutes deux sur la même propriété sémantique : l'aptitude à être situé sur une échelle quantitative ou d'intensité. Des deux propriétés, la gradabilité, étant plus simple à vérifier, se prête mieux à servir de test.

Il faut tenir compte cependant du fait qu'en français classique *très* était possible avec un participe passif non adjectival et qu'il reste des vestiges de cet usage dans des textes littéraires ; cf. (19)⁴ :

- (19) Louis absent aujourd'hui a été charmant hier, j'ai par lui été **très interrogé** sur toi. (André Gide)

Si nous considérons la gradabilité par *très* comme un test utile, malgré son efficacité limitée, nous devons être conscients du fait qu'il s'agit d'un test dont seuls les résultats positifs sont valables ; si le résultat est négatif, cela n'exclut pas que la forme en question soit un adjectif.

3.1.3 Emploi prédicatif avec les verbes *demeurer*, *rester*, *sembler* etc.

En principe, tous les adjectifs, à l'exception des adjectifs relationnels, peuvent figurer dans un complément régi par un verbe copule. Pour le français cependant, la copule canonique, *être*, ne se prête pas à un test, puisqu'elle est homonyme de l'auxiliaire du passif et de l'un des deux auxiliaires temporels. Ainsi une phrase comme (20) est ambiguë ; elle peut désigner un événement aussi bien qu'un état, c.-à-d. que *ouverte* peut être participe ou adjectif :

- (20) La porte sera ouverte.

Il faut donc avoir recours aux verbes copules non canoniques⁵. Ces copules sont *devenir*, *rester*, *demeurer*, *sembler* et *paraître* ; cf. (21), où elles figurent avec des adjectifs typiques :

⁴ Nous considérons qu'il faut distinguer de l'usage classique l'emploi de *très* dans le sens de 'très bien', tel qu'on le rencontre dans les blogs et des textes publicitaires, comme p. *nous avons très mangé*, *immeuble très situé*.

⁵ Le test de la copule non canonique a été employé également pour l'anglais, qui a la même homonymie (Levin & Rappaport 1986:626). Leurs verbes test sont *to sound* et *to look*.

- (21) Il est devenu riche.
 Il est resté pauvre.
 Ce point demeure obscur.
 Vous semblez malade.
 Il paraissait heureux.

Nous obtenons ainsi un deuxième test, le test de la copule non canonique. Selon ce test, le mot *ouverte* est un adjectif dans (22) :

- (22) La porte restera ouverte.

Il faut ajouter que, là encore, le sens lexical des adjectifs peut exclure certaines copules non canoniques ; cf. (23) :

- (23) Il {? devient, semble} neuf.
 Il {? reste, semble} ancien.
 Elles {? demeurent, deviennent} mûres.

Il s'ensuit que l'application du test de la copule non canonique exige que l'on tienne compte de toutes les copules non canoniques. Dans (24), toutes sont possibles, mais *devenir* est légèrement étrange :

- (24) Il {*demeure, reste, semble, paraît, ? devient*} soumis à ses chefs.

3.1.4 Coordination avec des adjectifs

Les SA contenant l'un un adjectif typique et l'autre un adjectif passif ou inaccusatif peuvent être coordonnés entre eux ; cf. p.ex. :

- (25) Un article *un peu long*, mais *bien écrit*.
 Des expressions *rares* ou *vieillies*.

On sait d'autre part que les conditions auxquelles est soumise la coordination se situent plutôt au niveau des fonctions grammaticales qu'à celui des catégories lexicales. Ainsi on peut coordonner des syntagmes qui ne se ressemblent que du point de vue fonctionnel, sans appartenir à la même catégorie, comme c'est le cas pour l'adjectif et la proposition relative, cf. (26), où les unités coordonnées sont toutes deux des ajouts, tandis que la première est un syntagme adjectival et la seconde une proposition relative :

- (26) Un personnage *sympathique* et *dont on peut se fier*.

Il est vrai cependant que les participes et les adjectifs ne peuvent pas revêtir la même fonction grammaticale, en fait, le participe n'en a aucune. Une analyse syntaxique qui tient compte des fonctions grammaticales justifie donc le recours à la coordination comme test d'adjectivité.

3.1.5 Les ajouts

Dans les syntagmes adjectivaux, les adjectifs comme les participes peuvent régir un oblique ; cf. p.ex. {*libre, composé*} de *qc.*, {*prêt, habitué*} à *qc.* Les adjectifs_{PART} partagent cette propriété avec les verbes dont ils sont dérivés ; cf. p.ex. {*atteint, rempli*} de *qc.*, {*destiné, résolu*} à *qc.*

Il en va autrement des ajouts. Alors que certains ajouts, comme p.ex. *souvent*, sont compatibles avec les verbes tant qu'avec les adjectifs, d'autres sont spécialisés et aptes, par conséquent, à distinguer les deux catégories. C'est le cas, p.ex., pour les adverbes de distance temporelle *voici* et *depuis*, comme le montrent les exemples (27a) et (27b) :

- (27) a. Le capitalisme italien est en train de tourner une page ouverte *voici* plus de quarante ans. (*Le Monde*, 26 avril 2003)
- b. Le capitalisme italien est en train de tourner une page ouverte *depuis* plus de quarante ans.

Dans (27a), la forme *ouverte*, du fait qu'elle est accompagnée de un ajout introduit par *voici*, désigne un événement, tandis que dans (27b), l'ajout étant introduit par *depuis*, elle désigne un état, elle est donc un verbe dans (27a) et un adjectif dans (27b).

Quant aux ajouts de cause ou d'agent, il semble à première vue que le choix entre *de* et *par* puisse servir de critère, *de* étant typique des adjectifs et *par* des verbes ; cf. :

- (28) Rouge de colère
 (29) Exaspéré par la douleur

Les faits sont cependant plus compliqués.⁶ Bien que ce ne soit pas fréquent, un ajout d'agent introduit par *par* peut accompagner un adjectif, cf. :

- (30) C'est en effet un causeur *supérieur par* la science profonde qu'il possède de toutes les questions qu'il aborde (E. de Goncourt, cité dans *Frantext*)

Il n'est donc pas surprenant de le rencontrer aussi avec un adjectif_{PART}, comme dans (31) :

- (31) Le chemin de San Lorenzo est très fréquenté par les touristes. (*La Dépêche*, 31/7/2011)

La modification des adjectifs et des participes par des ajouts mériterait une étude à part. C'est pour cela que nous ne pouvons pas l'utiliser ici comme test.

3.1.6 La construction impersonnelle infinitive

Les adjectifs typiques et les adjectifs_{PART} peuvent, si leur structure argumentale le permet, entrer dans une construction impersonnelle, où ils régissent une complétive infinitive, introduite par *de* ; cf. p. :

- (32) Il est {difficile, interdit} d'escalader le monument.

On peut tirer un dernier test syntaxique de cette possibilité d'être la tête d'un prédicat impersonnel régissant une complétive infinitive introduite par *de*. Nous l'appelons le test de la construction impersonnelle.

3.1.7 Résumé des tests syntaxiques retenus

À la fin de notre discussion des propriétés syntaxiques des adjectifs_{PART}, nous la résumons en nommant les trois tests d'adjectivité que nous avons retenus jusqu'ici, à savoir

- i. Le test de gradabilité
- ii. Le test des copules non canoniques
- iii. Le test de coordination

3.2 Les propriétés morphologiques

Comme l'a déjà observé Kerleroux (2003 : 121), les adjectifs_{PART} ne sont pas disponibles pour certaines constructions morphologiques typiques de l'adjectif. Ils n'admettent pas la dérivation suffixale transcatégorielle de noms ni de verbes, de même que la dérivation de verbes par conversion (p.ex. *vide* - *vider*) est exclue. Et, à

⁶ Voir à ce propos Helland (2002 : 87-101).

de rares exceptions près (*décidément, résolument*⁷), ils n'admettent pas la dérivation adverbiale en *-ment* (*froidement -*interditement*).⁸

D'autre part, ils se comportent comme les adjectifs typiques en ce qu'ils acceptent en principe le préfixe adjectival négatif *in-* :

(33) *inaccompli, inachevé, inadapté, inanimé, inapaisé, inaperçu, inappliqué, inarticulé, inassouvi, inavoué.*

Et, comme de nombreux adjectifs typiques, cf. p.ex. **in-long, *in-vieux*, certains d'entre eux s'y opposent, comme p.ex., **in-blessé, in-conservé*.⁹

Dans certaines limites enfin, pragmatiques ou purement normatives, ils peuvent, comme les adjectifs typiques, être nominalisés par conversion (p. *le cru et le cuit*) ; cf. Schwarze (sous presse).

Cette comparaison avec les propriétés constructionnelles des adjectifs typiques montre, dans les termes de Kerleroux (2003 : 121) que « la qualité adjectivale » des adjectifs_{PART} n'est pas pleine et entière ». Ils ressemblent en cela à d'autres sous-catégories adjectivales, comme les adjectifs relationnels ou les adjectifs de nombre ordinal.

Pour en revenir à la question des tests, seul la préfixation avec *in-* est assez régulière pour être retenue. Nous l'ajoutons donc à notre outillage, obtenant ainsi quatre tests.

3.3 Les tests appliqués à un choix de participes

Pour identifier les adjectifs_{PART} du français, nous avons donc retenu les quatre tests suivants :

- i. Le test de gradabilité
- ii. Le test des copules non canoniques
- iii. Le test de coordination
- iv. Le test de la préfixation négative

Dans le but d'obtenir une base relativement solide pour les analyses qui suivent, j'ai rassemblé un corpus de 200 participes passifs et inaccusatifs, choisis de façon arbitraire, au hasard de mes lectures, linguistiques et autres. En exécutant les tests, j'ai contrôlé les résultats sur l'internet dans tous les cas où j'avais des incertitudes ; les résultats du test de coordination ont tous été corroborés par des exemples attestés. Le tableau suivant résume les résultats quantitatifs :

(34) Résultats quantitatifs des tests

Nombre des tests passés	4 tests	3 tests	2 tests	1 test	aucun test
Nombre des participes	27	114	33	14	12
Pourcentage	13.5	57.0	16.5	7.0	6.0

Voici quelques-uns des participes qui ont passé tous les tests :

⁷ Mentionnons aussi *inconnument*, qui ne se trouve ni dans le *Petit Robert*, ni dans le *TLF informatisé*, mais dont une recherche Google produit de rares attestations, et *impunément*, dont la voyelle thématique [e] est irrégulière.

⁸ À remarquer que *verbotenerweise* est parfaitement normal en all.

⁹ Pour une analyse de ce phénomène, voir Schwarze (2007 : 230-242).

- (35) Accompli, animé, connu, déterminé, espéré, observé, perturbé, prévu, soumis, supposé.

Ils sont relativement peu nombreux, ce qui est dû au fait, déjà mentionné, que le préfixe *in-* n'est pas librement disponible. C'est ce qui explique aussi que la plupart des 114 participes qui ne passent que trois tests, soit 109 participes, n'atteignent pas le maximum parce qu'ils n'acceptent pas le préfixe négatif. Voici un choix de ces derniers :

- (36) Abandonné, affaibli, blessé, compliqué, congelé, éteint, modifié, rajeuni, renforcé, vexé

Mis ensemble, les participes qui passent quatre tests et ceux qui en passent trois sont au nombre de 141, soit 70.5 %. Ce sont ces participes-là qui constituent l'*input* préféré de la règle qui convertit les participes en adjectifs. Le corpus a montré qu'ils sont nombreux, plus nombreux en tout cas que ceux que connaît la norme lexicographique. En effet, parmi les 48 formes commençant par *a* et ayant passé au moins trois tests, 17 seulement sont qualifiées d'adjectifs dans le *Petit Robert*.

Les participes qui ne passent aucun des quatre tests sont les suivants :

- (37) Apporté, célébré, cru, crû, dit, embrassé, épousé, montré, prétendu, saoulée, séché, sombré.

Dans la mesure qu'on peut se fier des tests, on peut assumer que ces participes n'ont pas de pendant adjectival. Les raisons pour lesquelles ils n'acceptent pas de devenir des adjectifs varient selon le cas. Pour certains, c'est l'*output* de la règle qui tombe sous le blocage lexical : il est bloqué par le fait que l'adjectif dérivé du participe ferait double emploi avec un adjectif original équivalent, base du verbe ; c'est le cas pour *célébré*, *saoulée* et *séché* ; cf. le tableau suivant :

- (38) Blocage lexical

Adjectif original	verbe dérivé	participe	adjectif dérivé
célèbre	célébrer	célébré	*célébré
saoul	saouler	saoulée	*saoulée
sec	sécher	séché	*séché

Le participe *épousé* est un cas semblable : le verbe *épouser* est un concurrent plus faible du verbe *marier*. Il appartient à un registre marqué ; en plus il ne s'emploie pas à la voix moyenne, cf. *elle va {se marier, *s'épouser}*. Là encore, l'*output* de la conversion n'est pas accepté.

Pour le reste des participes cités sous (37), nous verrons plus loin (section 5.2) qu'ils sont rejetés pour des raisons d'informativité.

4. La représentation fonctionnelle et sémantique du participe

Comme on l'a dit tout au début, les participes réguliers sont formés par la concaténation des thèmes verbaux du présent (*ThemPr*) avec les suffixes participiaux (*SuffPart*). Les entrées lexicales de la catégorie *ThemPr* sont définies, au niveau fonctionnel, par le prédicat (PRED) avec ses fonctions grammaticales canoniques. En outre, pour garantir la bonne formation des participes, la représentation des thèmes

verbaux ainsi que celle des suffixes participiaux contient un trait qui spécifie la classe flexionnelle (INF_CLASS).

En plus, l'entrée lexicale contient une représentation sémantique. Celle-ci est reliée à la description fonctionnelle par le prédicat *P*, ainsi que par l'appariement des fonctions régies avec des arguments sémantiques. Elle est composée, d'une part, d'une structure holistique de la forme $P(\alpha)$, qui reprend le prédicat *P* et lui associe ses arguments α , et, d'autre part, quand il y a lieu, de la décomposition sémantique du prédicat, qui, entre autre, spécifie les rôles sémantiques des arguments.

En guise d'illustration, (39) donne la représentation lexicale du verbe *fermer*.

Nous marquons les trois strates de la représentation par les choix des polices : police *Times* normale pour la strate syntagmatique, *Times* petites majuscules pour la strate fonctionnelle et *Courier* pour la strate sémantique. La partie sémantique commence par la représentation non décomposée, qui est formulée conformément aux conventions standard ; suit l'analyse compositionnelle, notée sous forme de traits, consistant chacun d'un attribut et d'une valeur (pour la motivation de cette convention, voir Schwarze (2001 : 13-22)).

(39)	<i>Forme orthographique</i>	ferm-
	<i>Forme phonologique</i>	/ferm/
	<i>Catégorie</i>	StemPr
	<i>Information fonctionnelle</i>	PRED = 'FERMER (SUBJ), (OBJ)' INFL_CLASS = ER
	<i>Appariement</i>	SUBJ OBJ x y
	<i>Sémantique</i>	$\lambda x \lambda y$ fermer (<i>x</i> , <i>y</i>) situation = événement événement = changement (état1, état2) x rôle = agent y rôle = thème état1 = ¬fermé (<i>y</i>) état2 = fermé(<i>y</i>)

L'entrée lexicale des suffixes participiaux suit le même schéma, avec cette différence que les représentations des suffixes participiaux ne contiennent ni un prédicat ni de l'information sémantique. Nous assumons en effet que la formation du participe ne change en rien le sens du radical verbal et que les temps composés ne tirent leurs sémantique ni du lexique ni de la morphologie, mais des constructions qui les constituent.

Pour rendre compte du fait que, au niveau fonctionnel, il y a deux types de participes, nous procédons de la manière suivante : nous ne définissons lexicalement que l'information relative au participe passé, et nous obtiendrons l'information relative au participe passif par une règle lexicale.

A titre d'exemple, voici l'entrée lexicale du suffixe *-é* :

(40) <i>Forme de citation :</i>	-é
<i>Forme phonologique :</i>	/e/
<i>Catégorie :</i>	SuffPart
<i>Information fonctionnelle :</i>	PARTICIPE = PASSÉ INFL_CLASS = ER

Le trait [PARTICIPE = PASSÉ] sert à distinguer le participe passé (*fermé*) du participe présent (*fermant*).

La structure du participe passé *fermé* est donnée sous (41). On remarquera que la structure fonctionnelle a été enrichie du trait [PARTICIPE = PASSÉ] et que le trait relatif à la classe flexionnelle, [INFL_CLASS=ER], a disparu ; après que les deux unités qui constituent le participe passé ont été mises ensemble, elle ne joue plus aucun rôle. Quant à la représentation sémantique, elle est restée inchangée, nous ne la répétons pas :

(41) /ferme/, v
PRED = 'FERMER (SUBJ), (OBJ)'
PARTICIPE = PASSÉ

La règle qui convertit le participe passé en participe passif est donnée sous (42). Elle, réorganise la structure argumentale (Bresnan 1982), si bien que l'objet du participe passé devient le sujet :

(42) α, V [PARTICIPE = _c PASSÉ] & [PRED = 'P (SUBJ), (OBJ)']									
<table> <tr> <td>SUBJ</td> <td>OBJ</td> <td></td> </tr> <tr> <td> </td> <td> </td> <td></td> </tr> <tr> <td>x</td> <td>y</td> <td></td> </tr> </table>	SUBJ	OBJ					x	y	
SUBJ	OBJ								
x	y								
$\lambda x \lambda y$ fermer (x, y)									
→									
α, V [PARTICIPE = PASSIF] & [PRED = 'P _{PASSIF} (SUBJ)']									
<table> <tr> <td>SUBJ</td> <td></td> </tr> <tr> <td> </td> <td></td> </tr> <tr> <td>y</td> <td></td> </tr> </table>	SUBJ				y				
SUBJ									
y									
$\exists x \lambda y$ fermer (x, y)									

Cette règle dit que pour chaque participe passé qui régit un complément d'objet direct, il y a un participe passif de forme identique, mais qui a une structure fonctionnelle changée : l'objet du participe passé est devenu sujet. L'argument *x*, qui était le sujet original, reste au niveau sémantique, mais il n'est plus une fonction régie. Quant à la représentation sémantique, la règle change la quantification : le quantificateur existentiel \exists signifie que l'argument en question existe, sans être réalisé. Il peut être désigné par un ajout d'agent facultatif. La règle ne change pas la décomposition du prédicat.

La règle (42) assigne donc à *fermé* participe passif la représentation suivante :

- (43) /ferme/, v
 PRED = 'FERMER_{PASSIF} (SUBJ)'
 PARTICIPE = PASSIF
 SUBJ
 |
 y
 $\exists x \lambda y \text{ fermer}(x, y)$
 situation = événement
 événement = changement (état1, état2)
 x rôle = agent
 y rôle = thème
 état1 = ¬fermé (y)
 état2 = fermé(y)

5. La dérivation des adjectifs participes

Selon notre analyse provisoire, tous les participes passifs et tous les participes passés des verbes inaccusatifs sont aptes à devenir des adjectifs_{PART}. On aurait donc les chaînes dérivationnelles (44a) et (44b) :

- (44) a. thème du présent d'un verbe transitif → participe passé → participe passif
 → adjectif_{PART}
 b. thème du présent d'un verbe inaccusatif → participe passé → adjectif_{PART}

Mais cette hypothèse provisoire ne tient pas debout face aux faits. Il n'est pas difficile, en effet, de trouver des verbes transitifs ou intransitifs dont les participes, intuitivement, ne sont pas des adjectifs ; p. e. *embrassé*, *porté*, *arrivé* ; cf. p. :

- (45) *Cet enfant paraît embrassé.
 *Une lettre très arrivée.

Nos tests ont également mis en évidence des participes qui résistent à la conversion participe-adjectif, ce qui suggère que la règle en question est soumise à des contraintes. Celles-ci portent soit sur l'*input*, soit sur l'*output* de la règle.

5.1 Les contraintes sur l'input et sur l'output

Des contraintes sur la formation des adjectifs_{PART} ont été proposées notamment par Bresnan (1982), qui les exprime au niveau des rôles thématiques aspectuelles, et par Helland (2000 : 90, 2002 : 84), qui les formule en termes de traits aspectuels. Nous les formulons comme des contraintes sur l'input de nos règles morphologiques moyennant les traits de rôle et de type situationnel.

Il y a deux sortes de contraintes sur l'output : le filtre de l'économie lexicale, qui rejette les mots construits strictement synonymes, et le filtre pragmatique (Ackerman & Goldberg 1996, Bresnan (2001 : 37). Le filtre de l'économie lexicale a déjà été discuté (voir 3.3, ci-dessus) ; parmi les participes qui n'ont pas passé le test d'adjectivité, les formes *célébré*, *épousé*, *séché* et *saoulée* en sont des victimes.

Le filtre pragmatique concerne l'aptitude des expressions à conférer aux énoncés l'informativité requise. Ainsi, l'adjectif angl. *built* est peu acceptable quand il modifie le nom *house*, mais il devient tout à fait acceptable lorsqu'il se trouve modifié par un adverbe ; cf. (46), exemple pris dans Ackerman & Goldberg (1996 : 18) :

- (46) a. ? a built house
 b. a recently built house

Les auteurs susnommés formulent cette contrainte pragmatique de la manière suivante :

APPs can only occur if they are construable as predicating an **informative** state of the head noun referent. (Ackerman & Goldberg 1996 : 18)

Selon l'hypothèse de la contrainte pragmatique, (46b) est acceptable parce qu'il est informatif ; il perd son acceptabilité quand on supprime l'adverbe.

Comme les auteurs le montrent eux-mêmes (Ackerman & Goldberg 1996 : 25), ils s'agit d'un principe valable à travers les langues ; ils donnent les équivalents allemands et hongrois de (38), et il est facile de trouver de nombreux exemples aussi en français.

Quant à Bresnan, elle conclut :

Pragmatic informativeness and the semantic result state condition are members of what may be a family of sufficient (but not necessary) conditions on the use of adjectives. (Bresnan 2001 : 37)

Cette affirmation semble impliquer une interaction, à pied d'égalité, entre contraintes sémantiques (*the result state condition*) et pragmatiques (*pragmatic informativeness*). Nous sommes d'avis qu'au contraire elles n'ont pas le même statut. La « condition » sémantique fait partie intégrale de la règle de conversion, dont l'*output* désigne des états. La contrainte pragmatique, par contre, n'est pas un phénomène morphologique, elle fonctionne comme un filtre de nature non grammaticale, et, ce qui plus est, elle ne s'applique pas à l'adjectif comme tel, mais au nom complexe dans lequel il figure, cf. (47) et (48) :

(47) ? Une maison construite

expression évaluée : [[*maison*]_N [[*construite*]_A]_{SA}]_{N'}

(48) Une maison récemment construite

expression évaluée : [[*maison*]_N [[*récemment*]_{ADV} [*construite*]_A]_{SA}]_{N'}

Elle ne concerne donc nullement les adjectifs comme tels, et, par conséquent, elle n'est pas une contrainte sur l'*output* de la règle morphologique en question.

5.2 La structure des verbes de base et les règles de conversion

Avant d'aborder la question de savoir quels sont les verbes dont peuvent être dérivés les adjectifs_{PART}, il convient de faire deux remarques, concernant la variation lexicale et l'usage.

La première a trait aux propriétés structurales des verbes. Parmi nos verbes, plusieurs alternent entre verbe transitif et verbe pronominal. Le participe passif des verbes transitifs et le participe passé des verbes pronominaux ont en commun le fait que leur argument thème est dans la fonction de sujet, et ils se distinguent du fait que le participe passif implique un argument agent, réalisé facultativement par un ajout, alors que le participe passé des verbes pronominaux n'a pas d'argument d'agent, et cette alternation se répercute au niveau des adjectifs. En principe, un verbe présentant cette alternation, comme p.ex. *fâcher*, a deux *inputs* et deux histoires dérivationnelles. En général cependant, l'une des alternatives est préférée ; ainsi *fâché* dans *il semble très fâché* est plutôt compris comme dérivé du verbe pronominal, ce qui a pour conséquence que la présence d'un ajout d'agent serait surprenant.

La seconde remarque concerne la variation du sens lexical conceptuel. On sait que pratiquement tous les verbes du langage courant sont polysémiques et que, le plus souvent, la formation des mots ne transporte pas dans leur totalité les acceptions des

bases dans les dérivés : elle tend à faire un choix parmi les sens multiples des bases. Nous laissons ouverte la question de savoir ce qui détermine ce choix et, par conséquent, dans quelle mesure on peut prédire la variante préférée par l'adjectif_{PART} dérivé d'un verbe donné.

Ceci dit, nous formulons comme suit notre hypothèse sur les verbes dont sont dérivés les adjectifs_{PART}. Ils se divisent en trois groupes :

- les verbes d'événement transitifs résultatifs (ex. *fermer*)
- les verbes d'événement inaccusatifs résultatifs (ex. *mourir*)
- les verbes d'état transitifs (ex. *aimer*)

Nous allons d'abord proposer, pour chaque groupe, les représentations fonctionnelles et sémantiques de quelques exemples, suivies de la règle de conversion qui les dérive.

5.2.1 Les verbes d'événement transitifs résultatifs

Les verbes d'événement transitifs résultatifs constituent le plus important de nos trois groupes. Nous avons déjà proposé, dans la section 4, une représentation fonctionnelle et sémantique du verbe *fermer* et de ses participes passé et passif, ainsi que les processus lexicaux et morphologiques qui créent ces participes. Il ne nous reste qu'à analyser le passage du participe passif au statut d'adjectif. La règle en question a pour *input* les participes passifs ; nous répétons la représentation catégorielle et fonctionnelle de l'exemple *fermé*, déjà analysé sous (43) :

(49) /fɛrme/, v

PRED = 'FERMER_{PASSIF} (SUBJ) '
PARTICIPE = PASSIF

En remplaçant par des variables la chaîne phonologique et le prédicat qui lui est associé, nous obtenons l'input de la règle, à savoir (50) :

(50) /α/, v

PRED = 'P_{PASSIF} (SUBJ) '
PARTICIPE = PASSIF

L'adjectif passif *fermé* a la structure (51) :

(51) /fɛrme/, a

PRED = 'FERMÉ (SUBJ) '

On remarquera que le prédicat fonctionnel associé à l'adjectif passif n'est pas identique à celui du participe passif. Cette différence est motivée au niveau sémantique : le trait de type situationnel et la structure argumentale ne sont plus les mêmes ; cf. le tableau suivant :

(52) Participe vs. adjectif passif : différence sémantique

	Type de situation	nombre des arguments	rôles
Participes passifs	événement	2	agent, thème
Adjectifs _{PART}	état	1	thème

À la base de (51) nous obtenons (53), qui définit l'*output* de la règle :

(53) / α /, v
 PRED = 'P (SUBJ)'

La strate catégorielle et fonctionnelle de la règle de conversion contient donc la structure suivante :

(54) / α /, v \rightarrow / α /, a
 PRED = 'P_{PASSIF} (SUBJ) ' PRED = 'P (SUBJ) '

Quant au changement sémantique, nous avons déjà dit l'essentiel dans le tableau ci-dessus. La règle, que nous renonçons de formuler de manière explicite, opère sur la représentation sémantique du participe passif, dont voici le schéma abstrait (55) :

(55) / α /, v
 PRED = 'P (SUBJ)'
 PARTICIPE = PASSIF
 SUBJ
 |
 y
 $\exists x \lambda y \quad p(x, y)$
 situation = événement
 événement = changement (état1, état2)
 x rôle = agent
 y rôle = thème
 état1 = $\neg p(y)$
 état2 = $p(y)$

La règle doit donc remplacer le trait [situation=événement] par [situation=état] et supprimer le changement d'état avec tout ce qui le définit. Elle doit donc définir son *output* comme (56) :

(56) / α /, a
 PRED = 'P (SUBJ)'
 SUBJ
 |
 y
 $\lambda y \quad p(y)$
 situation = état
 y rôle = thème

L'effacement total de l'événement original que nous assumons ici et la simplification radicale du sens lexical qu'il produit peuvent susciter des objections : s'il est vrai que l'adjectif passif désigne, non pas un événement, mais un état, l'événement désigné par le verbe de base ne peut-il pas avoir laissé de traces ? Nous reviendrons plus tard à cette question, qui se pose également pour les verbes d'événement inaccusatifs résultatifs ; voir 6.2.

5.2.2 Les verbes d'événement inaccusatifs résultatifs

Les verbes inaccusatifs se distinguent des verbes transitifs par le fait qu'ils n'ont pas d'argument agent. Par ce même fait, ils n'ont pas de passif. Leur participe passé ressemble pourtant au participe passif des verbes transitifs et des verbes pronominaux. Nous allons esquisser ici l'analyse des verbes d'événement inaccusatifs ; notre exemple sera le verbe *mourir*. Voici d'abord la représentation, catégorielle, fonctionnelle et sémantique, de *mourir*, plus exactement, de son thème du présent, *mour-/meur-* :

(57) *mourir*
 /mur/, /mœr/ v
 PRED = 'MOURIR (SUBJ)'
 INFL_CLASS = IR1
 SUBJ
 |
 x
 λx mourir (x)
 situation = événement
 événement = changement (état1, état2)
 x rôle = patient
 état1 = \neg mort (x)
 état2 = mort (x)

Et voici la représentation du participe passé *mort* (58) et celle de l'adjectif homonyme (59) :

(58) /mɔrt/, v
 PRED = 'MOURIR (SUBJ)'
 PARTICIPE = PASSÉ
 SUBJ
 |
 x
 λx mourir (x)
 situation = événement
 événement = changement (état1, état2)
 x rôle = patient
 état1 = \neg mort (x)
 état2 = mort (x)

(59) /mɔrt/, a
 PRED = 'MORT (SUBJ)'
 SUBJ
 |
 x
 λx mort (x)
 x rôle = thème

La règle de conversion qui dérive l'adjectif *mort* du participe homonyme ne se distingue de celle qui crée l'adjectif *fermé* que par son *input* ; pour le reste, elle est parfaitement analogue : elle supprime le trait de situation et tout ce qui le spécifie, et elle obtient le prédicat associé à l'adjectif (*mort* (x)) à partir du prédicat associé au participe passif (*mourir* (x)).

5.2.3 Les verbes transitifs d'état

Les verbes transitifs d'état comprennent des verbes « psychiques » comme *aimer*, *apprécier*, *haïr*, ainsi que des verbes d'arrangement local dans une de leurs acceptions, comme *entourer*, *joncher*, *orner*, *situer*. À la voix active, leur sujet n'est pas un agent, mais une sorte de second thème, le même qui est celui du sujet de *ressembler*, *égaler* etc. ; nous l'appelons « antithème ». Comme chez tous les verbes transitifs, le sujet du verbe actif disparaît lors de la passivisation, mais reste présent sur le plan sémantique. Nous prenons pour exemple le participe passif du verbe *aimer*, dont la représentation est (60) :

(60) /εme/, v
 PRED = 'AIMER (SUBJ, OBJ)'
 PARTICIPE = PASSIF
 SUBJ
 |
 y
 $\exists x \lambda y \text{ aimer } (x, y)$
 situation = état
 x rôle = antithème
 y rôle = thème

La représentation (61) celle de l'adjectif qui en est dérivé :

(61) /εme/, a
 PRED = 'AIMÉ (SUBJ)'
 SUBJ
 |
 y
 $\lambda y \text{ aimé } (y)$
 y rôle = thème

Le changement qui crée l'adjectif consiste dans les opérations suivantes : la catégorie *v* (verbe) est remplacée par *a* (adjectif). Au niveau fonctionnel, l'équation [PARTICIPE = PASSIF] est supprimée, ce qui est une simple conséquence du changement catégoriel. Au niveau sémantique, l'argument antithème disparaît. Comme l'argument agent, l'argument antithème peut toujours faire surface en tant qu'ajout.

6. Les adjectifs participes et la typologie des adjectifs

Tout comme les autres grandes catégories, la catégorie de l'adjectif comprend plusieurs sous-groupes, qui se distinguent les uns des autres par les propriétés sémantiques et syntaxiques de leurs membres. La catégorie de l'adjectif présente un nombre considérable de pareils sous-groupes ; nous nous bornons ici à une typologie minimale, fondée sur une seule distinction : celle qui existe entre adjectifs qualitatifs (*rouge, grand, beau* etc.) et adjectifs relationnels (*aquatique, administratif, électoral* etc.). Nous chercherons donc à voir où se situent les adjectifs_{PART}, par rapport à cette typologie, au sein de la catégorie d'adjectif.

6.1 Une adjectivité réduite ?

Selon la formule de Kerleroux (2003 : 121) leur « qualité adjectivale » n'est « pas pleine et entière ». Cette qualification, bien entendu, ne concerne que les propriétés morphologiques des adjectifs_{PART}.

Quant on examine la question du point de vue syntaxique et sémantique, on constate que tous les adjectifs_{PART} sont des adjectifs qualificatifs. Comme tous les adjectifs qualificatifs, ils peuvent faire partie du SN dans la fonction d'ajout et du SV dans la fonction de complément :

(62) Une porte {solide, fermée}
 La porte est {solide, fermée}

D'autres propriétés que les adjectifs_{PART} partagent avec les autres adjectifs qualitatifs ont été passées en revue dans notre discussion des tests d'adjectivité dans les sections (3.1 - 3.1.7).

Les adjectifs_{PART} présentent pourtant certaines différences par rapport aux autres adjectifs qualificatifs, qui, ajoutés aux contrastes morphologiques, en font un sous-groupe spécifique au sein des adjectifs qualificatifs.

D'abord, ils se distinguent par leur arrangement linéaire : alors que bon nombre d'adjectifs qualificatifs non dérivés de participes peuvent figurer avant ou après le noms dont ils figurent comme ajouts, les adjectifs_{PART} ne figurent qu'en position prénominale :

- (63) Une {solide porte, porte solide}
Une {*fermée porte, porte fermée}

Une deuxième différence consiste dans le fait qu'ils ne sont guère acceptables comme compléments des verbes *devenir* et *rendre* :

- (64) Le malade devient plus {faible, ? affaibli}
La chaleur rend le malade plus {faible, ? affaibli}.

Mais ce phénomène n'est sans doute pas une propriété grammaticale ; il semble être conditionné par une sorte de filtre d'économie lexicale, auquel nous reviendrons par la suite.

6.2 L'implication d'un événement causateur

Selon Jones (1996 : 106), les états dénotés par les adjectifs_{PART} peuvent être interprétés comme étant le résultat de l'événement dénoté par le verbe de base. Pour les verbes résultatifs, c'est effectivement souvent le cas, mais pas toujours ; cf. les exemples suivants :

- (65) Un nez large et *aplati*
Un pays lointain, *caché* derrière de hautes montagnes
Un petit établissement rural très *éloigné* des centres culturels
Une tête petite et *enfoncée*
Un port haut et *érigé*
Un temps frais et *perturbé*
Un chat blanc *taché* de roux.

Dans aucun de ces exemples, la qualité désignée par l'adjectif_{PART} n'est le résultat d'un événement ultérieur désigné par le verbe de base. Et, à *fortiori*, les adjectifs_{PART} dérivés de verbes non résultatifs (*aimé*, *apprécié*, *hai*, etc.) n'impliquent aucun événement causateur. Force est donc de constater que l'implication d'un événement causateur ne fait pas partie de la sémantique des adjectifs_{PART} en tant que tels. Nous sommes donc entièrement d'accord avec Helland (2002 : 95), qui dit expressément : « L'état en tant que tel ... n'est pas compatible avec l'agentivité ».

Comment traiter alors les cas, nombreux, où un événement causateur est effectivement impliqué ? Helland situe cette récupérabilité éventuelle dans le domaine de la pragmatique : les adjectifs_{PART} peuvent rendre « pragmatiquement restituable » l'événement dénoté par le verbe de base (Helland (2000 : 91), ce qui « peut se faire ... par des voies inférentielles » (Helland 2002 : 95). C'est certainement exact, si on comprend le terme de « pragmatique » dans le sens de « ce qui relève de notre système conceptuel, ce qui correspond à nos expériences et attentes concernant le monde ». Ainsi (66) implique conceptuellement un verdict et (67) une campagne publicitaire, événements causateurs accessibles de l'état désigné par l'adjectif_{PART} :

- (66) Il reste assigné à résidence.
(67) Un produit déjà très annoncé.

Mais un événement causateur, antérieur dans le temps, peut également être impliqué sur une base sémantique proprement dite. Le sens lexical de l'adjectif peut en effet mettre en jeu un état de départ et un état résultat, reliés entre eux par un événement causateur et un ordre temporel. C'est le cas p.ex. pour l'adjectif *mûr* : quand on dit d'un fruit qu'il est mûr, on implique qu'il a été encore vert à un moment antérieur. Il est vrai que les adjectifs de ce type sont extrêmement rares en français, ils sont un peu plus nombreux en allemand :

(68) *faul* 'pourri', *gar* 'cuit', *kaputt* 'cassé', *tot* 'mort', *welk* 'flétri'

On remarquera que les équivalents français de ces adjectifs allemands sont tous des participes_{PART}. – Le fait que les adjectifs de ce type impliquent, pour ainsi dire, des antécédents, n'est pas exclusivement fondé sur notre connaissance du monde, il tient au fait que ces adjectifs sont des prédicats d'un type particulier : ce sont des prédicats de phase. Ils désignent un état *s2* atteint après un autre état *s1*, et ils impliquent que *s1* et *s2* sont reliés par un événement causateur. Remarquons cependant que les adjectifs_{PART} de ce type, étant donné que le changement d'état se passe sans l'intervention d'un agent, ne se combinent pas avec un ajout d'agent.

Un autre type d'adjectifs_{PART} se compose de ceux dont le verbe de base est dérivé d'un adjectif, en voici une liste :

(69)	affaibli	faible
	aigri	aigre
	amaigri	maigre
	aplati	plat
	assourdi	sourd
	attristé	triste
	durci	dur
	jauni	jaune
	rajeuni	jeune

Selon l'analyse sémantique que nous venons de proposer dans la section 5, ces adjectifs_{PART} devraient avoir le même sens que les adjectifs simples qu'ils contiennent, et ils devraient être bloqués par l'économie lexicale, qui, stigmatisant les mots construits strictement synonymes d'un mot déjà lexicalisé, constitue un filtre sur l'*output* de la règle morphologique. Or les paires indiquées sous (69) ne sont pas synonymes : il est vrai que chaque paire désigne la même propriété, mais les adjectifs_{PART} de (69) impliquent un événement causateur préalable. Par conséquent, les adjectifs_{PART} ne sont pas acceptables si aucun événement causateur n'est impliqué, cf. les exemples suivants :

(70) Les fruits sont encore verts et un peu {aigres, *aigris}.
 Être {sourd, * assourdi} de naissance.
 Être {jaune, * jauni} comme un coing.

De même, les adjectifs_{PART} sont peu acceptables comme compléments de *devenir* et de *rendre*. Ces verbes de changement feraient double emploi avec l'existence d'un changement impliquée dans l'adjectif :

(71) Il est devenu très {maigre, ? amaigri}.
 La cure l'a rendu très {maigre, ? amaigri}.

La différence sémantique qui fait passer aux adjectifs_{PART} le filtre de l'économie lexicale peut d'ailleurs résider ailleurs que dans l'implication d'un événement causateur ; cf. les exemples suivants :

- (72) Un nez aplati
Un visage arrondi

La différence entre *plat* et *aplatis*, *rond* et *arrondi* consiste dans une comparaison implicite : un nez aplati est un nez plus plat, un visage arrondi est un visage plus rond qu'à l'ordinaire. Comme les adjectifs_{PART} qui impliquent un événement, ceux qui impliquent une comparaison sont dus à une lexicalisation post-morphologique.

Un autre phénomène qu'il est possible d'expliquer à la base des implications conceptuelles consiste dans le fait que les adjectifs_{PART} peuvent être modifiés par un ajout de manière (73), un ajout d'agent (74) ou un ajout de temps introduit par *il y a* ou *voici* (75) ; cf. :

- (73) Un livre bien écrit
(74) Un livre écrit par un auteur anonyme
(75) Une colonne érigée {il y a, voici} 20 ans

Les ajouts en question ne sont interprétables que par rapport à l'événement conceptuellement impliqué dans le prédicat adjectival.

En guise de conclusion de la présente section, nous en résumons les résultats : les adjectifs_{PART} constituent, dans la typologie catégorie de l'adjectif, un groupe particulier, qui fait partie des adjectifs qualificatifs. Ils se distinguent nettement des autres adjectifs qualificatifs par leur morphologie réduite. Du point de vue syntaxique et sémantique, ce sont des adjectifs à part entière. Deux propriétés les signalent par rapport aux autres adjectifs qualificatifs, L'une, de nature distributionnelle, concerne l'ordre linéaire : ils ne précèdent pas le nom qu'il modifient. L'autre, quantitative, concerne l'aptitude à évoquer un événement causateur : de nombreux adjectifs_{PART} désignent un état nécessairement produit par un changement, tandis que sont extrêmement rares, parmi les autres adjectifs, ceux qui présentent cette propriété conceptuelle.

7 Conclusion

Notre démarche a été la suivante : Dans un premier temps, nous avons fait une analyse descriptive, dont le résultat a été que de très nombreux participes, participes passifs des verbes transitifs et participes passés des verbes inaccusatifs, ont des homonymes adjectivaux, les adjectifs_{PART}. Nous avons ensuite proposé une analyse fonctionnelle et sémantique, fondée sur l'hypothèse selon laquelle les adjectifs_{PART}, au lieu d'être des participes employés comme des adjectifs, sont de véritables adjectifs, dérivés par conversion. Même si cette analyse, par sa nature même, ne réfute pas les hypothèses syntaxiques proposées dans la littérature, elle nous semble simple et apte à capter une ample gamme de données. Dans un troisième pas enfin, nous avons esquissé la place qu'occupent les adjectifs_{PART} au sein de la catégorie adjectivale. Ce faisant, nous avons examiné les rapports qui peuvent exister entre un adjectif_{PART} et un événement préalable, causateur de l'état dénoté par l'adjectif_{PART}. Nous en sommes venu à la conclusion que ces implications sont essentiellement de nature non sémantique mais conceptuelle et que, dans certains cas, elles ont été lexicalisées.

À un niveau plus général, le présent article s'insère dans une entreprise théorique qui vise à mettre en relief l'importance du lexique dans l'architecture de la grammaire et à prendre la mesure du rôle joué par les processus morphologiques dans la créativité

linguistique. Dans cette perspective, nous avons voulu faire un pas dans l'exploration d'un terrain d'étude encore peu connu, la conversion catégoriale.

Références bibliographiques

- Ackerman, Farrell & Goldberg, Adele E. 1996. « Constraints on adjectival past participles ». In : Adele E. Goldberg (ed.). *Conceptual Structure, Discourse and Language*. Stanford, CA : CSLI. pp. 17-30
- Bresnan, Joan. 1982. « The Passive in Lexical Theory ». In : Joan Bresnan (ed.). *The Mental Representation of Grammatical Relations*. pp. 3-86.
- Bresnan, Joan. 1996. *Lexicality and Argument Structure*. Invited paper given at the Paris Syntax and Semantics Conference, October 12-14, 1995. Corrected version. <http://www-lfg.stanford.edu/bresnan/download.html>
- Bresnan, Joan. 2001. *Lexical-Functional Syntax*. Malden, Massachusetts – Oxford : Blackwell.
- Fradin, Bernard. 2003. *Adjectifs relationnels et qualification*. CNRS, UMR 7110 Laboratoire de linguistique formelle.
- Helland, Hans Petter. 2000. « Le passif verbal et le passif adjectival ». *Études romanes*. 45. 83-97.
- Helland, Hans Petter, 2002. *Le passif périphrastique en français moderne*. København : Museum Tusulanum Press.
- Jones, Allan Michael. 1996. *Foundations of French Syntax*. Cambridge : University Press.
- Kerleroux, Françoise. 2008. « Des noms indistincts ». In : Bernard Fradin (sous la direction de). *La raison morphologique. Hommage à la mémoire de Danielle Corbin*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins. 113-132.
- Kordoni, Valia. 2002. « Participle-Adjective Formation in Modern Greek ». In : Miriam Butt & Tracy Holloway King (eds.). *Proceedings of the LFG02 Conference, National Technical University of Athens, Athens*. <http://csli-publications.stanford.edu/>
- Levin, Beth & Rappaport, Malka. 1986. « The Formation of Adjectival Passive ». *Linguistic Inquiry*. 17.623-661.
- NPR = *Nouveau Petit Robert de la langue française*. Version 3.2. CD. 2008. Dictionnaires Le Robert/Sejer.
- Schwarze, Christoph. 2001. *Introduction à la sémantique lexicale*. Tübingen : Narr.
- Schwarze, Christoph. 2007. La notion de règle morphologique et les mots complexes non construits. In : Nabil Hathout & Fabio Montermini (éds). *Morphologie à Toulouse*. Actes du colloque international de morphologie 4èmes Décembrettes. Munich : Lincom Europa. 221-243.
- Schwarze, Christoph. Sous presse. *Le vert, les jeunes, l'important* : aspects sémantiques de la conversion adjectif – nom. In : *Scolia*. Revue de linguistique, Université de Strasbourg.

Table

Remarque préliminaire.....	3
1 Introduction.....	4
2 Objectifs.....	6
3 Analyse descriptive : les propriétés de l'adjectif participe en français.....	6
3.1 Les propriétés syntaxiques de adjectifs participes.....	6
3.1.1 La position épithète dans un syntagme nominal.....	7
3.1.2 Schémas de comparaison et gradabilité.....	7
3.1.3 Emploi prédicatif avec les verbes <i>demeurer, rester, sembler</i> etc.....	8
3.1.5 Les ajouts.....	9
3.2 Les propriétés morphologiques.....	10
3.3 Les tests appliqués à un choix de participes.....	11
4 La représentation fonctionnelle et sémantique du participe.....	12
5 La dérivation des adjectifs participes.....	15
5.1 Les contraintes sur l' <i>input</i> et sur l' <i>output</i>	15
5.2 La structure des verbes de base et les règles de conversion.....	16
5.2.1 Les verbes d'événement transitifs résultatifs.....	17
5.2.2 Les verbes d'événement inaccusatifs résultatifs.....	18
5.2.3 Les verbes transitifs d'état.....	19
6 Les adjectifs participes et la typologie des adjectifs.....	20
6.1 Une adjectivité réduite ?.....	20
6.2 L'implication d'un événement causateur.....	21
7 Conclusion.....	23
Références bibliographiques.....	25